

Note de Version Élap Finance v2.13.21.25

La version v2.13 met à disposition une nouvelle fonctionnalité d'import du relevé bancaire dans le rapprochement bancaire. Le fichier de relevé bancaire doit être au format "CFONB 120" pour pouvoir être importé.

Vous trouverez une vidéo didacticiel [ici](#) qui vous montrera comment l'utiliser.

Si vous ne souhaitez pas utiliser cette nouvelle fonction et continuer avec le RB classique, il vous faut créer une RB "sans relevé".

Le support reste à votre disposition en cas de questions sur son utilisation.

	Nouvelles fonctionnalités
<i>Rapprochement Bancaire</i>	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle fonctionnalité d'import du relevé bancaire au format CFONB 120. Elle permet de mettre en regard directement dans l'application les informations du relevé bancaire et les données de l'application. Vous trouverez une vidéo didacticiel en suivant ce lien ;• Mise à disposition d'un report permettant de justifier des écritures de trésorerie non rapprochées ;• Les pièces liées sont désormais disponibles dans les RB ;• Nouvelle étape "Annuler" sur le workflow des RB.
<i>Reporting Programmés</i>	<ul style="list-style-type: none">• Une nouvelle option permet de planifier des envois de reporting automatiquement par courriels.
<i>Mandat de CCA</i>	<ul style="list-style-type: none">• Pour les EPS/FPT, les CCA peuvent être saisies avec un mandat d'annulation de type CCA global par compte, sans référence au mandat payé dans l'année, son extourne se fait via une liquidation et un mandat de type Extourne de CCA référençant le mandat d'annulation.
<i>Cotisations Artistes</i>	<ul style="list-style-type: none">• Pour les tiers soumis à cotisations artistes, des évolutions permettent la génération de la déclaration URSSAF, en particulier la saisie du type de cotisant sur la fiche tiers, la saisie de la nature de revenu et de l'oeuvre sur les lignes de DP, et des conditions de workflow permettant de sécuriser le traitement de ces dépenses.
<i>Interfaces</i>	<ul style="list-style-type: none">• Pour les établissements utilisant l'import des OD et étant soumis à Infinoé, l'import des DV-C au format Excel/CSV a été ajouté afin de ne plus utiliser les OD. Veuillez-vous rapprocher de l'équipe support pour procéder à son activation ;• Une interface spécifique avec le système Murex a été créée pour intégrer les documents budgétaires générés par ce logiciel.

	Améliorations
<i>Parapheur</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'auteur du document a été ajouté dans les données affichées dans le parapheur (module optionnel).
<i>Infinoé</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les erreurs envoyées par Infinoé indiquant qu'un flux a déjà été intégré sont interprétées comme des succès afin de ne pas renvoyer le flux.
<i>Référentiels</i>	<ul style="list-style-type: none"> La clé de sécurité sociale est vérifiée sur les tiers "Personne Physique".
<i>Ergonomie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un commentaire est ajouté sur les documents créés par duplication, indiquant le numéro du document d'origine.
<i>Workflows</i>	<ul style="list-style-type: none"> De nombreuses conditions de workflows ont été créées afin de pouvoir personnaliser les workflows des DCO, DCR-D et DV-C (utilisation d'une nature, d'une organisation, d'une destination, vérification d'un montant, lien au journal ou au compte).

	Corrections
<i>Conventions</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dans certains cas il n'était pas possible de visualiser les pièces jointes et les commentaires d'une convention ; Une erreur se déclenche lors de la saisie du responsable de la convention ; Un ascenseur latéral a été ajouté sur la liste des conventions.
<i>Liquidations</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'affichage des lignes dans une liquidation de rattachement était en erreur dans le cas d'un très grand nombre de lignes concernées ; Certaines liquidations restent à l'étape "à mandater" après le mandatement, un contrôle a été ajouté pour interdire leur validation dans ce cas. Si le cas se produit, il ne sera plus possible d'annuler la liquidation qui a été mandatée ; Il est de nouveau possible de créer une nouvelle liquidation depuis la visualisation d'une liquidation avec le bouton [+].
<i>Mandats</i>	<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge d'un mandat avec retenue pouvait générer des erreurs.
<i>DCO/DCR-D</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le contrôle de disponibilité budgétaire permettant de dévalider une DCO ou une DCR-D a été corrigé ; Lors de la contrepassation d'une DCO/DCR-D ou DV-C, la date de contrepassation remplace la date de la pièce, une éventuelle revalidation de la pièce se ferait ainsi à la même date contrainte aux bornes d'exercice et d'arrêtés comptables.

<i>Interfaces</i>	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisation de l'import standard de paie pour importer des DP sur une nature autre que PERS générait des DP sans impact en AE ;• L'import par API d'un encaissement avec 2 lignes sur le même titre reprenait le montant de la première ligne sur les 2 lignes.
<i>Référentiels</i>	<ul style="list-style-type: none">• Plusieurs opérations pouvaient être créées avec le même code ;• Le niveau de contrôle d'un code analytique n'était pas modifiable sur un code utilisé dans un exercice précédent.
<i>Pièces jointes</i>	<ul style="list-style-type: none">• Les pièces jointes ajoutées sur certains documents pendant leur création n'étaient pas sauvegardées (ce point a été corrigé sur les liquidations, mandats, bordereaux, DCO, DCR-D et DV-C) ;• Il n'était pas possible de supprimer une pièce jointe sur un mandat.
<i>Parapheur</i>	<ul style="list-style-type: none">• Une correction a été réalisée dans le cas où l'utilisateur ne possède pas des droits sur tous les établissements.

Note de Version Élap Finance v2.13.21.32

	Corrections
<i>Budget</i>	<ul style="list-style-type: none">Depuis la v2.13.21.25, les contrôles budgétaires se déclenchaient sur des niveaux indicatifs bloquant la validation des pièces comme s'ils étaient limitatifs. Les pouces vert de validations restaient grisés avec un message d'erreur.
<i>DVC</i>	<ul style="list-style-type: none">Depuis la v2.13.21.25, la date du jour n'était plus acceptée comme date de création de la DVC, mais uniquement la date du jour+1 minimum.
<i>Encaissement</i>	<ul style="list-style-type: none">Depuis la v2.13.21.25, la création d'un encaissement remontait une erreur lorsque l'on sélectionnait à la fois des DV et des Titres sur la même pièce.
<i>Opérations</i>	<ul style="list-style-type: none">Des pictogrammes apparaissaient indiquant que les dates de début et de fin d'opération devaient être saisies alors que les zones étaient correctement renseignées.
<i>Workflow</i>	<ul style="list-style-type: none">Les erreurs de transition de workflow qui pouvaient intervenir lors des validations ou dévalidations de pièces n'étaient pas correctement remontées à l'utilisateur lui faisant penser que l'action s'était correctement effectuée.
<i>Pièces jointes</i>	<ul style="list-style-type: none">L'application n'affiche plus une "erreur 500" lorsqu'elle n'arrive pas à accéder au répertoire des pièces jointe lors de l'ouverture d'un objet de gestion. Désormais, un message d'erreur explicatif apparaît directement sur les PJ.
<i>Import</i>	<ul style="list-style-type: none">L'import des Titres par API pouvait rencontrer un problème de détection d'un code TVA valide en cas d'arborescence d'établissement ayant chacun son plan de code de TVA.

Note de Version Élap Finance v2.13.21.37

	Corrections
<i>DP</i>	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du temps de traitement de certains calculs afin de pouvoir prendre en charge des DP avec un nombre important de lignes.
<i>Liquidation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Depuis la v2.13.21.25, la consultation des liquidations était bloquée pour les utilisateurs ayant uniquement la fonctionnalité "Visualisation".
<i>Import</i>	<ul style="list-style-type: none"> Depuis la v2.13.21.25, les imports spécifiques n'acceptaient plus des fichiers de données sans extensions.

Note de Version Élap Finance v2.13.21.38

	Corrections
<i>Import</i>	<ul style="list-style-type: none"> API des DV : dans la v2.13.21.25, une modification involontaire des noms de certains champs avait été réalisée mettant en erreur les appels API des DV.

La mention "Module" ou "Option" signifie que le module n'est pas activé par défaut. Nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial pour en avoir une présentation.

* La mention "Pour les OCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organisation en Comptabilité Budgétaire", c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en AE, CP et Recettes.

** La mention "Pour les OHCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organismes Hors Comptabilité Budgétaire", c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en Charges / Produits et optionnellement en AE.

*** La mention "Pour les EPS/FPT" veut dire que le sujet concerne seulement les "Établissement Public de Santé" et ceux de la "Fonction Publique Territoriale" établissements appliquant la réglementation M21/22 ou M4.